AUNES ou **AULNES** s. m. pl. (ô-ne — pour l'étym. V. le mot précédent). Génies malfaisants célèbres dans les fééries allemandes : *Les* AUNES *ont un chef appelé* ROI DES AUNES, *qui est vêtu de brouillards, couronné de feu, et qui cherche à attirer le voyageur au bord des rivières. Le fantastique prend les nations dans leurs langes, comme le* ROI DES AUNES, *si redouté des enfants.* (Ch. Nod.)

AUNET (Léonie D'), pseudonyme sous lequel Mme Biard, épouse séparée de l'artiste de ce nom, a publié diverses œuvres de littérature. V. BIARD.

AUNETTE s. f. (ô-nè-te — diminut. de *aunaie*). Agric. Jeune plantation d'aunes. Peu usité.

AUNEUIL, ch.-lieu de cant. (Oise); arrond. de Beauvais; pop. aggl. 480 hab. — pop. tot. 1145 hab. Patrie du peintre Lebrun. Restes d'une ancienne forteresse, nommée *tour de César.*

AUNEUR s. m. (ô-neur — rad. *auner*). Autref. nom donné à des officiers chargés, à Paris, de surveiller et de vérifier l'aunage des étoffes. On les appelait aussi *jurés* AUNEURS.

— **Homonyme.** Honneur.

AUNILLON (Pierre-Charles *Fabiot*), littérateur, chanoine et grand vicaire d'Évreux, né en 1685, mort en 1760. Il était prédicateur, et prononça, en 1715, l'oraison funèbre de Louis XIV. Comme d'autres ecclésiastiques, la gravité de son état ne l'empêcha point de *souper du théâtre*, après avoir *déjeuné de l'autel.* Il fit représenter en 1728, sous le nom de chevalier de Doué, les *Amants déguisés*, comédie qui eut du succès. On a aussi de lui un roman, *Azor* ou *le Prince enchanté*, et divers autres écrits.

AUNIS, la plus petite des anciennes provinces de la France, située entre le Poitou au N., l'Océan à l'O., où elle comprenait les îles de Ré et d'Oléron, la Gironde au S. et la Saintonge à l'E. Les villes principales étaient La Rochelle, capitale, Rochefort et Brouage. Le sol de l'Aunis, assez fertile, arrosé par la Charente, la Sèvre et la Vendée, forme aujourd'hui une partie des deux départements de la Charente-Inférieure et des Deux-Sèvres. Cette contrée était habitée par les *Santones* à l'époque de la conquête romaine; sous Honorius, elle faisait partie de la 2e Aquitaine, quand les Visigoths s'en rendirent maîtres; ils la conservèrent jusqu'en 507, époque à laquelle la bataille de Vouillé la fit passer entre les mains des Francs; les maisons de Mauléon et de Chatelaillon, au xe siècle, possédèrent cette terre, qui leur fut enlevée par le duc d'Aquitaine, Guillaume VIII; le second mariage de la princesse Eléonore avec Henri II, roi d'Angleterre, en 1152, donna ce pays aux rois d'outre-Manche; mais, en 1224, Louis VIII prit La Rochelle, et l'Aunis appartint à la France jusqu'au traité de Brétigny, 1360, par lequel il fut rendu à l'Angleterre. En 1371, les habitants, Français de cœur, chassèrent les étrangers et rendirent à Charles V cette province, qui fut définitivement attachée à la France. Malheureusement, les guerres de religion désolèrent l'Aunis, dernier foyer du parti protestant, qui n'y succomba qu'après la prise de La Rochelle par Richelieu (1629).

AUNISIEN, IENNE s. et adj. (ô-ni-zi-ain, i-è-ne). Géogr. Habitant de l'Aunis; qui appartient à cette province ou à ses habitants.

AUNOY (la comtesse D'). V. AULNOY.

AUNUS. Temps hér. Un des compagnons d'Enée, en Italie. Il fut tué par Camille.

AUPA, petite rivière d'Autriche, en Bohême; prend sa source près du point culminant du Riesengebirge, forme plusieurs cascades, passe par Brautenau et se jette dans l'Elbe, près de Josephstadt, après un cours de 58 kilom. du N. au S.

AUPARAVANT adv. (ô-pa-ra-van — de *au, par* et *avant.* La forme primitive était *paravant*, *au* est une addition : *Quand j'eus considéré la bonté et l'amour qu'ils me montrèrent* PARAVANT, *je n'eusse mie esté bien courtois ni avisé si je ne leur eusse guerdonné.* (Froissart.) Cet adverbe, déjà si complexe par les éléments français qu'il renferme, se trouve l'être encore davantage si l'on remonte à ses éléments latins primitifs, *ad illud per ab ante*). D'abord, avant une autre chose ou une autre époque : *Je l'en avais averti longtemps* AUPARAVANT. (Acad.) *Saint Augustin a dit la même chose douze cents ans* AUPARAVANT. (Pasc.) *La naissance de Notre-Seigneur est arrivée environ l'an 4000 du monde; les uns la mettent un peu* AUPARAVANT, *les autres un peu après.* (Boss.) *Il tremble, il embrasse les genoux de cet homme qu'il ne daignait pas, une heure* AUPARAVANT, *honorer d'un de ses regards.* (Fén.) *On ne peut guère douter que les animaux, actuellement domestiques, n'aient été sauvages* AUPARAVANT. (Buff.) *Aussitôt qu'une pensée vraie s'est élevée dans notre esprit, elle jette une lumière qui nous fait voir une foule d'autres objets que nous n'apercevions pas* AUPARAVANT. (Chateaub.) *La souveraineté, qui* AUPARAVANT *résidait dans le prince, seigneur ou prélat, a été transportée à la masse.* (Proudh.)

Puissé-je *auparavant* fléchir leur injustice.
RACINE.

Ta rage *auparavant* sera seule punie.
VOLTAIRE.

La terreur des choses passées
Faisait prévoir à leurs pensées
Plus de malheur qu'*auparavant.*
MALHERBE.

— *D'auparavant*, loc. adj. Antérieur, précédent : *On expose son salut aux dangers* D'AUPARAVANT. (Fléch.) *Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints l'année* D'AUPARAVANT *à la flotte anglaise, on en joignit quarante.* (Volt.) *On comptait que, l'année* D'AUPARAVANT, *il y avait eu quatorze cents meurtres dans la ville.* (De Barante.)

— **Gramm.** *Auparavant* étant un adverbe ne peut être suivi d'un complément représenté soit par un substantif ou par un infinitif, soit par une proposition précédée de la conjonction *que.* On ne doit donc pas dire : AUPARAVANT *la nuit*, AUPARAVANT *de parler*, AUPARAVANT *qu'il vienne;* c'est la préposition *avant* que l'on doit employer dans ces trois exemples. Cependant, avant Vaugelas, *auparavant* pouvait recevoir un complément, et cette faute se retrouve encore chez quelques écrivains du XVIIe siècle : *La ville d'Agen fut tranquille et soumise en apparence, comme* AUPARAVANT *la sédition.* (La Rochef.) *Je ne sais que l'archevêque de Bourges à qui cela fût arrivé* AUPARAVANT *lui.* (St-Sim.) AUPARAVANT QUE *j'examine cela plus soigneusement.* (Descartes.)

Je l'estimai jadis, et je l'aime et l'estime
Plus que je ne faisais *auparavant* son crime.
CORNEILLE.

. . . . . Quelque espoir me demeure
Que vous arriverez *auparavant qu'il* meure.
CORNEILLE.

Mort pour mort, toujours mieux lui valait,
Auparavant que sortir de la vie,
Eprouver tout. . . . . . .
LA FONTAINE.

AUPICK (Jacques), général français, né à Gravelines en 1789, mort en 1857, fut élevé aux écoles militaires de La Flèche et de Saint-Cyr, entra en 1809 dans un régiment d'infanterie, avec le grade de sous-lieutenant, et fit dès lors toutes les campagnes de l'Empire. Capitaine en 1813 et blessé grièvement à la bataille de Ligny, il fut licencié en 1815, et ne rentra dans les rangs de l'armée qu'en 1818. Il prit part à la campagne de 1823 en Espagne, fut nommé chef de bataillon, lieutenant-colonel après la prise d'Alger, et colonel en 1834. Promu au grade de général de brigade en 1839, et de division en 1847, il fut appelé au commandement de l'Ecole polytechnique. En 1848, le gouvernement républicain lui confia l'ambassade de Constantinople; il reçut en 1851 celle de Londres, qu'il échangea ensuite avec le comte Walewski contre celle de Madrid, et fut nommé sénateur en 1853. On doit au général Aupick : *Nouvel Atlas du royaume de France*, ou *Cartes détaillées*, etc., publié en société avec M. Perrot.

AUPRÈS prép. (ô-prè — rad. *au* et *près*). Est toujours suivi de la prép. *de*, et exprime la proximité, le voisinage : *Son château est* AUPRÈS DU *mien. La Loire passe* AUPRÈS DU *village. Quand il est en colère, il ne fait pas bon* AUPRÈS DE *lui.* (Acad.) *Allez m'attendre* AUPRÈS DU *logis de votre maîtresse.* (Mol.) *J'ai passé quelques jours dans une maison de campagne* AUPRÈS DE *Paris.* (Montesq.) *Quand il fut* AUPRÈS DE *l'église, il alla droit au lieu où la terre était fraîchement remuée.* (B. de St-P.) *Il y a partout une chaumière* AUPRÈS D'*un palais.* (Chateaub.)

Voulant venger son frère, il tombe *auprès de* lui.
CORNEILLE.

Auprès de votre époux, ma fille, je vous laisse.
RACINE.

Lévite, il faut placer, Joad ainsi l'ordonne,
Le glaive de David *auprès de* sa couronne.
RACINE.

Auprès de ma retraite est un banc de rocher,
Où je puis à mon gré m'asseoir ou me coucher.
LAMARTINE.

— Par anal. En rapport habituel avec; en communauté de vie ou d'habitudes avec; dans le même lieu, le même logement que; dans la demeure de; avec; dans la société de; en présence de : *Mon neveu est en ce moment* AUPRÈS DE *moi. J'ai un libre accès* AUPRÈS DE *lui. Un de nos meilleurs médecins est* AUPRÈS DE *la malade. Cette jeune personne a toujours vécu* AUPRÈS DE *ses parents.* (Acad.) *Eloignez l'impie* D'AUPRÈS DE *vous.* (Mass.) *Retournez vers le roi; aidez-lui à supporter les misères de sa grandeur, et faites* AUPRÈS DE *lui ce que vous voudriez que je fisse.* (Fén.) *D'où vient que, connaissant ces deux méchants hommes, vous les gardiez encore* AUPRÈS DE *vous?* (Fén.) *Il s'est adressé à moi pour l'introduire* AUPRÈS DE *vous.* (Barthél.) *Curius s'était ruiné* AUPRÈS D'*elle, et il lui avait été agréable tant qu'il lui avait été utile.* (Vertot.) *Il y avait autour de la jeune fille un tel parfum de chasteté, un tel charme de vertu, que Phœbus ne se sentait pas complétement à l'aise* AUPRÈS D'*elle.* (V. Hugo.) *L'argent qu'on gagne* AUPRÈS DES *riches permet non-seulement de n'en pas exiger des pauvres, mais de partager le sien avec eux.* (Ste-Beuve.)

Je n'avais pas goûté la volupté suprême
De revoir la nature *auprès de* ce que j'aime.
LAMARTINE.

‖ Au service de, dans des fonctions subordonnées ou déléguées chez : *Etre ambassadeur* AUPRÈS DE *la reine d'Angleterre. Travailler* AUPRÈS D'*un ministre. L'empereur l'a repris* AUPRÈS DE *sa personne.*

Reprends *auprès* de moi ta place accoutumée.
CORNEILLE.

— Par ext. De la part de : *Trouver protection* AUPRÈS DE *quelqu'un.* ‖ Vis-à-vis de, à l'égard de; dans l'esprit, dans l'opinion de, aux yeux de : *Etre très-bien* AUPRÈS DE *l'empereur. Trouver grâce* AUPRÈS DE *quelqu'un. Faire valoir* AUPRÈS D'*une personne les services qu'on lui a rendus. Les fausses et malignes applications pouvaient me nuire* AUPRÈS DE *personnes moins équitables.* (La Bruy.) *Toute femme vaut mieux que sa réputation* AUPRÈS DES *femmes.* (Bougeart.) *Le mérite perd tout son prix* AUPRÈS DE *ceux qui n'en ont pas.* (G. Sand.) *Les femmes sont semblables aux rois, on ne réussit* AUPRÈS D'*elles que par l'assiduité.* (Pétiet.)

C'est passer trop longtemps pour traître *auprès de* lui.
RACINE.

Je vois qu'il a voulu me nuire *auprès de* vous.
CORNEILLE.

— Fig. En relation directe et intime avec : *Mon âme, exaltée par ces contemplations sublimes, s'élevait* AUPRÈS DE *la Divinité.* (J.-J. Rouss.) *La Providence place toujours le bien* AUPRÈS DU *mal.* (Chateaub.)

— Particul. En comparaison de : AUPRÈS DE *ces grands corps de lumière, la terre n'est qu'un atome imperceptible.* (Mass.) *Les ans d'Abraham et d'Isaac, qui ont fait paraître si courts ceux de Jacob, s'évanouissaient* AUPRÈS DE *la vie de Sem, que celle d'Adam et de Noé efface.* (Boss.) *Sa vieillesse paraissait flétrie et abattue* AUPRÈS DE *celle de Mentor.* (Fén.) *Qu'avais-je à me plaindre,* AUPRÈS DES *craintes que j'ai présentement!* (Mme de Sév.) *Que sont les peines du corps* AUPRÈS DES *tourments de l'âme!* (Chateaub.) *En toute chose, la théorie n'est rien* AUPRÈS DE *la pratique.* (A. de Vigny.)

Dites, dites plutôt, cœur ingrat et farouche,
Qu'*auprès du* diadème il n'est rien qui vous touche.
RACINE.

Tout disparaît dans Rome *auprès de* sa splendeur.
RACINE.

Qu'est ce que ma puissance *auprès de* son empire?
V. HUGO.

— *Etre auprès de* a signifié S'éloigner un peu de, n'être pas rigoureusement dans : ETRE AUPRÈS DE *la vérité* (être un peu dans l'erreur). *Il fut un peu* AUPRÈS DE *la cadence* (il ne dansa pas tout à fait en mesure). (Mme de Sév.) Vieux.

— Adverbial. Dans le voisinage : *Je ne puis voir cela si je ne suis* AUPRÈS, *si je ne suis tout* AUPRÈS. (Acad.) *Il y avait une pelouse magnifique, et un petit bois tout* AUPRÈS. (Mariv.)

Un ruisseau coule *auprès*, et forme un doux murmure.
LA FONTAINE.

. . . Monsieur, si vous n'êtes *auprès*,
Nous aurons de la peine à retenir Agnès.
MOLIÈRE.

— **Gramm.** Autrefois, on pouvait exprimer une idée de comparaison unie à celle de rapprochement par les trois locutions *près de, auprès de, au prix de.* Aujourd'hui, les deux dernières sont seules employées dans ce sens; mais *auprès de* marque plutôt un rapport physique, et *au prix de* une estimation morale : *Ce service n'est rien* AU PRIX DE *celui qu'il m'avait rendu.* (Acad.) *Sa vieillesse paraissait flétrie et abattue* AUPRÈS DE *celle de Mentor.* (Fén.) *Tous les ouvrages de l'homme sont vils et grossiers* AUPRÈS DES *moindres ouvrages de la nature.* (Marmontel.)

Pour exprimer un rapprochement résultant d'une fonction, *auprès* s'emploie devant un nom de personne, et *près* devant un nom de chose : *Ambassadeur* AUPRÈS *du* ROI *de Prusse. Huissier* PRÈS *les tribunaux. Chargé d'affaires* PRÈS *la cour de Vienne.*

— **Antonyme.** Loin.

Au Printemps, pièce-idylle, en un acte et en vers, par M. Laluyé, représentée à l'Odéon en 1854. Nous empruntons à M. de Biéville le compte rendu de cette charmante idylle. Quand on a la chance de rencontrer sur sa route une analyse émanée d'une plume aussi compétente, il faut se résigner au modeste rôle de copiste.

« C'est un petit tableau frais et naïf de ce besoin d'aimer qu'inspire le renouvellement, ou, comme disait Charles d'Orléans, le renouveau de la nature. C'est la mise en scène de quelques-uns des couplets d'une des plus aimables chansons de Désaugiers, intitulée aussi le *Printemps :*

Garçons et fillettes
Voici les beaux jours
Enflez vos musettes,
Chantez les amours.

Agnès se colore
D'un feu que ses sens
Ignoraient encore
Au dernier printemps.

Saison douce et chère,
Ton charme puissant
Rajeunit la mère
Et mûrit l'enfant.

» La mère, dans la petite pièce de M. Laluyé, c'est une belle veuve, Mme Destourville, qui vient dès les premiers beaux jours s'installer dans un petit castel qu'elle possède à la campagne. L'enfant, c'est Rosine, la fille de Mme Destourville, une véritable Agnès, ou plutôt une cousine de Ninon et de Ninette, ces charmantes filles d'Alfred de Musset. Comme Ninon et comme Ninette, Rosine entend un jeune rossignol chanter au fond de son cœur une chanson qu'elle ne comprend pas et qui pourtant lui cause un doux ravissement.

» Cette chanson, une voix intérieure lui dit que certains beaux yeux noirs pourraient la lui expliquer, de beaux yeux qui l'inquiètent et qui la charment, et qui appartiennent à un jeune voisin qu'elle aperçoit toujours à la fenêtre en face chaque fois qu'elle entr'ouvre la sienne. Elle raconte très-ingénument à sa mère les étranges effets que ces terribles yeux produisent sur elle :

. . . Pour ne pas les voir, je détourne la tête,
Et malgré moi toujours, je ne sais pas pourquoi,
Bien que me détournant, sans cesse je les voi.

» Ils la poursuivent partout, ces grands vilains yeux noirs, même dans son sommeil, et son existence en est toute changée :

Je soupire parfois sans en savoir la cause;
Je suis toute rêveuse, et pour la moindre chose
Je me sens tressaillir, je pâlis, je me meurs;
Et puis si tu savais comme j'aime les fleurs!
Le moindre bruit me fait trembler; je suis confuse,
Je me sauve en courant; aucun jeu ne m'amuse,
Hormis mon clavecin, que mon cœur a compris,
Et je pleure en jouant mes morceaux favoris!
Mais je ressens aussi, parfois, comme un bien-être,
Un saint ravissement qu'il m'est doux de connaître,
Un transport... quelque chose... une douce chaleur,
Comme si le soleil eût passé dans mon cœur!

» Ne voilà-t-il pas une gentille peinture du premier éveil de l'amour chez une jeune fille innocente? Mme Destourville en est un peu effrayée. Elle conseille prudemment à Rosine d'éviter ces regards qui la troublent si fort.

Ce jeune homme indiscret
N'est-ce pas le voisin qui *reste* juste en face?

» Rosine demande à sa mère :

Comment le trouves-tu?
— Son oncle est assez bien,

répond comiquement Mme Destourville, qui a beaucoup plus remarqué l'oncle que le neveu;

C'est un homme poli; devant notre château
Il ne passe jamais sans ôter son chapeau.

» Et la mère et la fille, qui se promènent dans un bois voisin de leur castel, s'éloignent, Mme Destourville mêlant à ses graves conseils des observations sur l'air honnête de l'oncle, et Rosine songeant aux yeux brillants du neveu.

» Cependant l'oncle, M. Thomassin, et le neveu, Frédéric, se promènent dans le même bois, s'étonnant mutuellement de l'admiration subite qu'ils découvrent l'un chez l'autre pour la nature :

Pour les prés et les fleurs cette extase profonde,
Cela sent l'amoureux d'une lieue à la ronde.

» Chacun d'eux en effet est amoureux : Thomassin de la belle veuve, Frédéric de sa fille. Ce qui augmente l'amour de Thomassin pour Mme Destourville, c'est qu'il ferait en l'épousant une très-bonne affaire. Ce qui augmente l'amour de Frédéric pour Rosine, c'est son air d'innocence, c'est son chaste regard :

... En admirant cette enfant rose et blonde,
On rend grâce au bon Dieu d'avoir créé le monde.

» Or, tandis que Mme Destourville et Rosine, d'un côté, Thomassin et Frédéric, d'un autre, parcourent ainsi le bois, chacun d'eux préoccupé d'un objet différent, il arrive que, sans y prendre garde, ils s'écartent les uns des autres et se perdent; Frédéric s'étend sur un lit de mousse et s'endort en rêvant à sa jolie voisine. Rosine survient précisément au même endroit, tout inquiète et appelant sa mère. Elle aperçoit son jeune voisin endormi. Elle laisse échapper un cri de surprise. Il s'éveille; elle s'excuse de l'avoir dérangé. Elle lui confesse son embarras; il offre de la reconduire. Elle accepte; il le faut bien, elle ne connaît pas son chemin. La voilà rassurée et joyeuse. Elle aperçoit du muguet, elle propose à Frédéric d'en cueillir un bouquet. Sa gaieté attriste le jeune homme.

Que de gaieté : l'on voit que vous n'aimez personne.
— J'aime sincèrement ma mère; elle est si bonne!
— Cet amour seul n'emplit votre cœur qu'à moitié.
— Amour... cela veut dire une grande amitié?
— Et vous êtes heureuse? — A mon âge, on ignore
La vie et ses plaisirs. Je suis si jeune encore.
Certes je suis heureuse, heureuse sans regret;
Mon bonheur me sourit, et pourtant je voudrais
Aimer quelqu'un, quelqu'un qui ne fût pas ma mère,
Qui ne fût pas ma sœur; un être imaginaire,
Une ombre, ou bien... mais non, c'est impatientant,
Je ne puis expliquer ce que j'aimerais tant...
Peut-être rien; peut-être un brin d'herbe, une rose,
Une fenêtre ouverte au loin, la moindre chose...
Mais non, rien, je ne sais, un sourire, un regard...
Allons-nous-en, monsieur, il est déjà bien tard.

» Il y a encore beaucoup d'ingénuité dans cette peinture du désir d'aimer qu'éprouve Rosine; mais il y en a trop, ce langage s'adressant à un jeune homme. Quelque innocente qu'elle soit, Rosine ne peut pas confesser à Frédéric qu'elle voudrait aimer quelqu'un qui ne fût ni sa mère ni sa sœur, sans comprendre que c'est lui donner à entendre qu'elle voudrait aimer un jeune homme. Une pudeur instinctive, à défaut d'expérience, devrait lui inspirer plus de réserve. Du reste, cet aveu serait sans reproche s'il s'adressait à une confidente, ou si Rosine se le faisait à elle-même dans un monologue.

» Le reste de la scène est charmant. En cueillant son bouquet, Rosine a perdu un collier. Elle le cherche avec inquiétude. Frédéric le trouve et le porte à ses lèvres :

Que faites-vous donc là? L'idée est singulière
De baiser ce collier tout rempli de poussière.

Ma mère, en vous voyant, rirait beaucoup, je crois.
Embrasser un collier! Si c'était une croix,
Je comprendrais au moins. Un collier, c'est bizarre!
Ma foi! de vos baisers vous n'êtes guère avare.

» Mais elle remarque son air de mélancolie; il a donc un chagrin? Elle le presse de le lui confier; il assure qu'il n'a rien. Elle ne le croit pas et veut le distraire. Elle commence un conte, mais le regard de Frédéric, fixé tendrement sur elle, la trouble; elle balbutie, s'arrête et demande à partir. Frédéric s'écrie :

Adieu mon pauvre amour!
— Encore ce mot! Ma mère
M'ordonne de monter à ma chambre aussitôt
Que, sans y prendre garde, on prononce ce mot,
Ou bien d'un œil sévère elle impose silence
A celui qui commet une telle imprudence;
Je ne sais pas pourquoi.
— Vous le saurez un jour.
— Dites-le moi, monsieur : qu'est-ce donc que l'amour?
— L'amour! vous plaisantez; l'amour, c'est quelque [chose,
Une larme, un sourire, un regard... Je suppose
Que nous soyons tous deux là...
— Comme en ce moment.
— Et que moi je vous parle ainsi, bien tendrement...
Vous comprenez?
— Un peu.
— Bien... oui, mais je suppose
Que là, dans votre cœur, vous sentiez quelque chose?
Et que vous deveniez toute rouge aussitôt.
— Si je rougis, monsieur, c'est parce qu'il fait chaud;
Ce n'est pas étonnant.
— Je suppose de même
Que mon regard, fixé dans vos beaux yeux que j'aime,
Ait l'air de vous troubler, et que je tremble aussi.
— Mais pourquoi donc, monsieur, me regarder ainsi?
— Et que de votre main je m'empare sans peine;
Que vous la retiriez et que je la reprenne.
— Mais pourquoi donc, monsieur, me prenez-vous la [main?
— Ne la retirez plus, Rosine! et que soudain,
N'osant pas me gronder, vous me fassiez la moue,
Et qu'une larme alors glisse sur votre joue.
Eh bien, c'est de l'amour!
— Ne me dites plus rien :
Il me semble à présent que je vous comprends bien.

» Tout ce dialogue est plein de grâce et de vérité naïve. C'est du Théocrite ou du Musset. Mais Frédéric, à l'idée de partir, a repris son air boudeur. Rosine le lui reproche :

On supposerait presque, en voyant votre mine,
Que vous me détestez.
— Ah! vous savez, Rosine,
Que je n'ai pas pour vous de haine, Dieu merci!
— Moi, je ne vous hais pas, vous le savez aussi.
— Pour ne pas vous aimer quelle raison aurais-je?
— Et moi, de mon côté, pourquoi vous haïrais-je?
— Loin de là! si jamais vous étiez en danger,
Si l'on vous insultait, je saurais vous venger.
— Si l'on disait du mal de vous, sans plus attendre,
Quoique faible, à mon tour, je saurais vous défendre.

» Ils se décident enfin à partir. Rosine accepte, après un peu d'hésitation, le bras que lui offre Frédéric :

Tant pis, la route est longue, et je suis déjà lasse.

» A quelques petits défauts près, la scène entière est ravissante. Viennent ensuite Mme Destourville et Thomassin, dont les amours calculateurs et un peu goguenards font un contraste comique avec les amours ingénus et poétiques de Rosine et de Frédéric. Le contraste devient plus frappant par le retour des deux jeunes gens, que les sinuosités du bois et leurs tendres distractions ramènent au même endroit. L'oncle et la mère se sont assis à gauche; la fille et le neveu s'assoient à droite; une épaisse charmille sépare les deux couples.

» Tandis que Thomassin et Mme Destourville comptent ce que chacun d'eux apportera à l'autre, Rosine et Frédéric consultent une marguerite. Mme Destourville veut un bon carrosse; Thomassin, une bonne table. Rosine songe au plaisir d'aller de grand matin avec Frédéric cueillir des fraises dans les bois; Frédéric, au bonheur de passer sa vie aux pieds de Rosine, à l'adorer. Mais Mme Destourville et Thomassin entendent le roucoulement du jeune couple. Ils surprennent les petits amoureux. La maman gronde, l'oncle demande de l'indulgence. Mme Destourville s'apaise facilement. Elle deviendra Mme Thomassin, et Rosine Mme Frédéric.

» Rien n'est plus simple que cette petite pièce. Les quelques scènes qu'elle offre ne sont même pas liées. Un accompagnement musical, qui imite agréablement le chant des oiseaux ou le bruit du feuillage, remplit les intervalles où le théâtre reste vide. Ce n'est pas, à proprement parler, une composition dramatique; ce n'est qu'une idylle, mais une idylle pleine de grâce, comme nous l'avons dit, naïve sans fadeur, poétique sans cesser d'être naturelle. Il ne faudrait pas donner deux pièces de ce genre dans la même soirée; mais une, quand elle est aussi jolie, est agréable à voir de loin en loin. »

AUPS ou **AULPS**, ch.-lieu de cant. (Var), sur la Braque; arrond. de Draguignan; pop. aggl. 2,272 hab. — pop. tot. 2,647. Patrie du comte de Blacas, ministre de Louis XVIII en 1814. Aux environs, ruines de l'ancienne cité et restes de la voie romaine qui allait de Fréjus à Riez.

AUQUEL (ô-kèl — formé de *à, le, quel;* fém. sing. *à laquelle;* masc. pl. *auxquels;* fém. pl. *auxquelles*). Pronom conjonctif mis pour *à qui, à quoi*, etc. Se dit principalement des choses, et ne s'applique aux personnes ou aux choses personnifiées que pour empêcher une équivoque ou éviter une répétition désagréable. V. QUEL.

AUQUETON. Ancienne orthographe du mot *Hoqueton.*

AURA s. f. (ô-ra — du lat. *aura*, souffle). Anc. phys. Emanation subtile.

— Physiol. et méd. Emanation subtile de la semence qui suffirait, dans l'opinion de quelques-uns, pour déterminer la conception, sans contact direct avec l'ovule. On l'appelle fréquemment AURA VITALIS ou SEMINALIS. ‖ *Aura hystérique*, Sensation particulière d'une vapeur qui semble s'élever du corps vers la tête, avant une attaque d'hystérie. ‖ *Aura épileptique*, Sensation analogue qui se manifeste avant une attaque d'épilepsie. ‖ *Aura sanguine*, Exhalaison particulière du sang fraîchement tiré des vaisseaux.

— Bot. *Aura pollinaris*, Fluide hypothétique qui s'exhalerait du pollen et produirait la fécondation des ovules. C'est l'*aura vitalis* ou *seminalis* des végétaux.

— Ornith. Espèce de vautour du genre catharte, qui habite l'Amérique.

— **Encycl.** Physiol. Le mot *aura* était autrefois fréquemment employé en physiologie pour désigner une vapeur, une exhalaison subtile qu'on *supposait* s'élever d'un corps. C'était une émanation de cette espèce, l'*aura vitalis*, que Van Helmont chargeait d'opérer dans le cœur et dans les artères la *cinquième des six digestions* qu'il admettait. (La première se faisait dans l'estomac, la seconde dans le duodénum, la troisième était faite par le fiel, la quatrième s'opérait dans le foie, la cinquième dans le cœur, et la sixième dans chaque organe.)

On a longtemps prétendu que la fécondation s'opérait par une vapeur émanée du sperme, et à laquelle on donnait le nom d'*aura seminalis.* L'idée que la fécondation ne s'accomplissait que dans l'ovaire et que l'éjaculation ne pouvait envoyer le sperme jusque-là, avait naturellement fait imaginer cette *aura seminalis.* Aujourd'hui, cette supposition n'est plus admissible. D'abord le microscope a montré que le sperme atteint parfaitement l'ovaire à travers la matrice et les trompes, et qu'il n'est pas besoin d'une *aura* quelconque pour faire ce chemin. De plus, l'expérience a prouvé que le contact direct de la semence et de l'ovule est indispensable à la fécondation. On sait que la pisciculture repose tout entière sur la nécessité de ce contact. Placez, immédiatement après la ponte, des œufs de poisson dans deux vases différents contenant de l'eau, et, dans les mêmes conditions de température, les œufs se développeront seulement dans celui des deux vases où vous aurez ajouté la liqueur séminale du mâle.

— Pathol. On désigne sous le nom d'*aura* une sensation particulière, qui, dans certaines névroses, partant de tel ou tel organe, semble monter rapidement vers la tête comme une vapeur. Ce symptôme remarquable s'observe dans l'épilepsie et dans l'hystérie : de là les expressions d'*aura epileptica, aura hysterica*, souvent employées par les médecins.

L'*aura epileptica* consiste en une sensation de froid ou de chaud, d'engourdissement, de chatouillement ou de douleur, etc., que le malade éprouve en un point quelconque du corps, par exemple, aux pieds, aux mains, à la nuque, au sein, aux lèvres, etc., et qui, s'élevant rapidement au cerveau, est bientôt suivie de l'attaque d'épilepsie. Que faut-il penser de l'*aura epileptica?* Là-dessus les opinions sont partagées. M. Herpin la considère comme la première manifestation convulsive de l'attaque, se produisant dans une partie plus ou moins éloignée du cerveau. M. Grisolle la déclare complétement étrangère aux convulsions toniques et n'y voit qu'une perversion de la sensibilité. Suivant la plupart des auteurs, l'*aura* est loin d'être un symptôme constant dans l'épilepsie. Pas d'épilepsie sans *aura*, affirme au contraire M. Piorry; lorsque l'*aura* n'est pas accusée par le malade, c'est qu'elle échappe à sa mémoire; et elle échappe à sa mémoire, parce qu'elle a son point de départ dans l'œil, et qu'en raison du peu de longueur du nerf optique, elle envahit aussitôt l'encéphale et détermine l'attaque avant d'avoir eu le temps de faire une impression, dont la trace puisse rester dans l'esprit lors du retour de la connaissance.

L'*aura epileptica* peut se manifester sans être suivie d'un accès convulsif; ordinairement passagère, et même rapide comme l'éclair, elle peut, en certains cas, persister en changeant de nature. M. Grisolle cite un malade dont les accès épileptiques, revenant à de longs intervalles, étaient toujours précédés d'une *aura* qui partait de la main gauche et qui faisait éprouver la sensation d'une forte secousse électrique. Cette *aura* était ordinairement remplacée, pendant plusieurs jours et même pendant plus d'une semaine, par un sentiment permanent et pénible de gêne et de pesanteur dans le membre.

L'*aura hysterica* est la sensation d'une *boule* qui, partant de l'hypogastre, selon les uns, de l'épigastre, selon les autres, monte lentement jusqu'à la gorge, où elle détermine tantôt de l'aphonie, tantôt de la dysphagie, et produit un spasme de la glotte, qui précède immédiatement les mouvements convulsifs de l'hystérie. M. Beau donne à l'*aura hysterica* le nom d'*aura gastro-glottique*, parce que, suivant lui, elle part constamment de l'estomac et non de l'utérus. « C'est à tort, dit-il, que quelques auteurs font partir la boule hystérique de l'hypogastre. L'influence incontestable de l'utérus sur l'estomac est toujours muette ou insensible pour le malade. » Cette *aura gastro-glottique*, il en fait une névralgie qui affecte le nerf pneumo-gastrique, et qui remonte de l'estomac à la glotte, en suivant la branche du nerf récurrent. Pour justifier cette explication, il s'attache à montrer les caractères qui rapprochent l'*aura hystérique* des névralgies. « Comme les névralgies, dit-il, elle a ses points douloureux : un premier d'abord à la partie moyenne et postérieure du sternum, c'est le point sous-sternal; puis un second à la glotte. Dans le premier, la malade éprouve une sensation de dyspnée; dans le second, un sentiment de strangulation. Comme il arrive pour tous les points névralgiques, leur intensité relative varie extrêmement, suivant les sujets. Tantôt le point sous-sternal est plus fort que le point glottique, tantôt c'est l'inverse. Quelquefois il n'en existe qu'un seul; en général, le point sous-sternal est plus commun que le glottique; ce dernier indique toujours une maladie plus intense et plus étendue que le premier. »

AURA. Myth. Nom donné par les anciens à des espèces de sylphes, à des divinités d'une nature subtile, aérienne, qui folâtraient sans cesse avec les Zéphyrs. ‖ C'est aussi, d'après Ovide, une divinité dont le nom prononcé par Céphale excita la jalousie de Procris. Ce nom latin a été souvent traduit par celui d'Aure :

Aure, fais les venir; je sais qu'ils t'obéissent.
LA FONTAINE.

AURADE s. f. (ô-ra-de — du lat. *aurantium*, orange). Chim. Matière grasse extraite de l'huile essentielle de fleurs d'oranger. Elle est blanche, nacrée, cristallisable, soluble dans l'alcool bouillant. ‖ On l'appelle aussi AURADINE.

AURADE s. f. (ô-ra-de — du lat. *aurata*, dorée). Ichth. Nom vulgaire du spare doré ou dorade, sur les côtes de la Méditerranée.

AURAI, AURAL ou **AURAIL** s. m. (ô-rè ou ô-rall; *ll* mll.). Mar. Bloc de pierre, grosse pièce de bois ou autre corps pesant auquel on amarre un bâtiment.

— **Homonymes.** Aurai, aurais, aurait, auraient (du v. Avoir); au rets, au rez, aux raies.

AURANITIDE, contrée de la Palestine, dans la demi-tribu de Manassé, à l'E. du Jourdain; tirait son nom de la montagne d'Auran, mot hébreu qui signifie *trou.* Les cavernes nombreuses de ce pays servaient d'asile aux brigands.

AURANTIACÉ, ÉE adj. (ô-ran-ti-a-sé — du lat. *aurantium*, oranger). Bot. Qui ressemble à l'oranger. On dit aussi AURANTIÉ.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones polypétales, de la classe des hespéridées ou syn. des *hespéridées*, pour ceux qui font des hespéridées une famille, comprenant les orangers, les citronniers et les cédratiers, tous originaires des régions tropicales de l'Asie, et dont la plupart des espèces sont aujourd'hui répandues dans toute l'Europe, à cause de l'élégance de leur port, du parfum suave de leurs fleurs, des qualités précieuses de leurs fruits.

— **Encycl.** Les *aurantiacées* sont des plantes à feuilles alternes, sans stipules, simples ou unifoliées par avortement, à foliole articulée avec le sommet du pétiole souvent dilaté, coriaces, parsemées à l'intérieur de glandes contenant une huile essentielle odorante, qu'on retrouve dans chacun des organes floraux; à bourgeons axillaires, dont le plus externe se change en épine persistante; à fleurs régulières, ordinairement hermaphrodites. Calice monosépale, urcéolé ou campanulé, à trois, quatre ou cinq dents; pétales en nombre égal alternant avec ces dents, libres, ou soudés dans une courte étendue entre eux à leur base toujours large, à préfloraison légèrement imbriquée; étamines en nombre double ou plus rarement multiple, à filets tantôt libres, tantôt soudés en un seul tube ou en faisceaux multiples, insérés avec les pétales sur le pourtour d'un disque hypogynique, à anthères introrses et biloculaires qui s'ouvrent longitudinalement; style simple, assez épais, terminé par un stigmate capité; fruit bacoïforme, dont les loges réduites quelquefois à l'unité par suite d'avortement, sont tantôt monospermes, tantôt polyspermes; épicarpe couvert de vésicules fusiformes, remplies d'un suc acidulé, et dirigées de la périphérie au centre; graines privées d'albumen, ayant parfois plusieurs embryons emboîtés les uns dans les autres.

Les *aurantiacées* sont des arbres ou arbrisseaux originaires, pour la plupart, des régions tropicales de l'Asie; mais la culture en a répandu plusieurs espèces sur tout le globe, où elles croissent tantôt à l'air libre, tantôt dans des serres, suivant les climats plus ou moins favorables. On en rencontre aux îles Bourbon, Maurice et Madagascar. La famille des *aurantiacées* peut, d'après Endlicher, se diviser en trois sections, fondées sur le nombre relatif des étamines, sur celui des ovules et sur leur disposition : 1o *Limonées*, étamines doubles des pétales; un seul ovule ou deux collatéraux. 2o *Clausénées*, étamines doubles des pétales; deux ovules superposés. 3o *Citrées*, étamines doubles ou multiples des pétales; plusieurs ovules sur deux rangs. Parmi les genres compris dans chacune de ces trois sections, les plus habituellement cultivés dans nos jardins et dans nos serres, sont les quatre genres *citrus, limonia, murraya, triphasia.*

AURANTICOLLE adj. (ô-ran-ti-ko-le — du lat. *aurantium*, oranger; *collum*, cou). Zool. Qui a le cou de couleur orangée.

AURANTINE s. f. (ô-ran-ti-ne — du lat. *aurantium*, oranger). Chim. Principe amer des oranges qui ne sont pas mûres. ‖ On dit aussi HESPÉRIDINE.

AURANTIUM s. m. (ô-ran-si-omm — nom lat. de l'oranger). Bot. Genre de plantes qui renferme l'oranger, le limonier, le bigaradier, le cédratier, les pamplemousses, etc. Syn. de *citrus.*

AURA POPULARIS, mots lat. qui signif. *Le vent de la faveur populaire.*

Expression métaphorique employée par tous les poëtes latins, et l'une des plus exactes qu'on puisse citer, car, après le vent, quoi de plus inconstant que la faveur populaire?

Victor Hugo fait dire, dans *Ruy-Blas*, à don Salluste :

La popularité, c'est la gloire en gros sous.

Les écrivains rappellent quelquefois cette locution, aussi juste qu'originale :

« Vive M. le marquis! vive Mme la marquise! crièrent à pleins poumons ces braves gens, dont plusieurs étaient venus pour piller le château de l'un et voler les bijoux de l'autre; *aura popularis*, a dit la sagesse latine. »
DE PONTMARTIN.

AURASIUS MONS, nom latin des monts Aurès.

AURATE s. m. (ô-ra-te — du lat. *aurum*, or). Chim. Sel produit par la combinaison du peroxyde d'or (acide aurique) avec une base salifiable : *L'*AURATE *d'ammoniaque est un sel extrêmement détonant.*

— Hortic. Poire d'été, ainsi appelée à cause de sa couleur dorée.

— **Encycl.** Les *aurates* sont très-peu connus; on sait seulement qu'ils existent. Pelletier a montré qu'en traitant l'acide aurique, bien lavé, par la potasse caustique, on obtient une combinaison incolore qui laisse déposer de l'acide aurique par l'évaporation et qui n'est autre chose que de l'*aurate* de potasse. La solution prend une couleur jaune quand on y verse de l'acide chlorhydrique, parce qu'il s'y forme du chlorure d'or par suite de la décomposition de l'*aurate.* Berzélius considère comme un *aurate* d'ammoniaque la substance désignée ordinairement sous le nom d'*or fulminant*, et qui doit ce nom à la propriété qu'elle a de se décomposer avec une détonation terrible quand on la chauffe doucement. L'or fulminant s'obtient en versant de l'ammoniaque liquide dans une dissolution de perchlorure d'or. Sa composition peut être représentée par la formule $2\,Az\,H^3,Ho,\,Au^2O^3$. « L'affinité de l'acide aurique pour l'ammoniaque, dit Berzélius, est si puissante, qu'il enlève cet alcali à tous les acides. Ainsi, quand on fait digérer de l'acide aurique avec du sulfate d'ammoniaque, il se forme de l'or fulminant, et la liqueur devient acide. »

AURATICOLLE adj. (ô-ra-ti-ko-le — du lat. *auratus*, doré; *collum*, cou). Zool. Dont le cou est couleur d'or.

AURAUNE s. f. (ô-rô-ne). Ichth. Nom vulgaire de l'holocanthe bicolore.

AURAY. V. AURAI.

AURAY, petite rivière de France (Morbihan), prend sa source à l'O. du village de Plaudren, arrond. de Vannes, passe à Auray, et se jette dans le golfe du Morbihan, après un cours de 60 kilom.

AURAY, ville maritime de France (Morbihan), ch.-lieu de cant., arrond. et à 28 kilom. S.-E. de Lorient, sur la petite rivière de son nom et au fond d'une petite baie très-sûre, qui peut recevoir des navires d'un fort tonnage; pop. aggl. 3,790 hab. — pop. tot. 3,967 hab. Commerce important de grains, beurre, miel, bestiaux, cuirs et draps. — On y remarque : l'église du Saint-Esprit, vaste édifice d'architecture arabe, et celle de Saint-Gildas, construite en pierres granitiques; l'hôtel de ville, construction du XVIIe siècle, et aux environs la chapelle de Sainte-Anne, où chaque année des milliers de paysans bretons viennent pour le *pardon.* C'est à Auray que, le 29 septembre 1364 fut terminée la querelle entre Charles de Blois et Jean de Montfort, qui se disputaient la succession de Bretagne; la victoire resta à ce dernier, et Duguesclin fut fait prisonnier par les Anglais. (V. l'article suivant). — Patrie du fameux chef de chouans Georges Cadoudal.

Auray (BATAILLE D'). Depuis vingt-trois ans, Jean de Montfort et Charles de Blois se disputaient la possession du duché de Bretagne, dans de sanglantes luttes auxquelles des traités rompus aussitôt que signés venaient à peine apporter quelques trêves. En 1364, Montfort rouvrit les hostilités avec plus de fureur que jamais. Il assiégea Auray et s'en empara; mais le château opposa une résis-

tance qui donna à Charles de Blois le temps d'accourir à son secours. Les deux armées se trouvèrent alors en présence, et les deux plus redoutables capitaines de leur temps : le prince de Galles, qui tenait sa cour à Bordeaux, avait expédié à Jean de Montfort deux cents lances et autant d'archers anglais, sous les ordres de l'illustre Jean Chandos; le roi de France, Charles V, avait envoyé à Charles de Blois mille lances commandées par Duguesclin. Les princes rivaux, plutôt que d'exposer leur personne et leurs biens aux chances d'une bataille décisive, eussent peut-être transigé sur leurs prétentions et accepté un partage de la Bretagne; mais l'altière Jeanne de Penthièvre, femme de Charles de Blois, repoussa tout accommodement; d'un autre côté, Jean Chandos arracha Montfort à ses irrésolutions, et le terrible choc eut lieu le 29 septembre 1364. Charles de Blois était le plus fort et comptait dans ses rangs tous les hauts barons bretons; Montfort s'appuyait sur les Anglais et les chefs des compagnies, et balançait l'avantage du nombre par la position : il s'était établi sur une hauteur, comme le prince de Galles à Poitiers. Duguesclin avait rangé l'armée franco-bretonne dans un ordre admirable et l'avait divisée en trois corps. Chaque homme d'armes, dit Froissart, portait sa lance droit devant lui, taillée à la mesure de cinq pieds, et une hache forte, dure et bien acérée, à petit manche. « Ils chevauchaient si serrés, qu'on n'eût pu jeter une balle de paume qu'elle ne tombât sur les pointes des lances. » Jean Chandos regarda longtemps cette disposition, « laquelle en soi-même il prisait durement. » Il ne put s'en taire, et dit : « Que Dieu m'aide, comme il est vrai qu'il y a ici fleur de chevalerie, grand sens et bonne ordonnance. » Il adopta la même disposition que Duguesclin, et mit son arrière-garde sous les ordres de Hugh Caverly, un des plus redoutables chevaliers de cette époque. Les six corps se heurtèrent à la fois dans un choc terrible; Duguesclin et ses Bretons assaillirent Robert Knolles, ce fameux chef de compagnies qui avait tant pillé la France; Charles de Blois et ses principaux barons attaquèrent Simon de Montfort et Jean Chandos; les auxiliaires français se portèrent contre Olivier de Clisson, qui combattait alors avec les Anglais, et qui, depuis, devint connétable de France. Les deux prétendants marchaient en tête; c'était un duel sans quartier. Il avait été convenu, dit-on, dans les deux armées, qu'on tuerait impitoyablement le prince ennemi en cas de victoire; car, dit encore Froissart, tous les Bretons voulaient voir fin en ce jour à la cruelle guerre qui désolait leur pays depuis vingt-trois ans. La lutte fut longue et sanglante; des deux côtés on déploya le même courage, le même acharnement; mais le sang-froid et la prudence des Anglais leur donnèrent encore une fois la victoire. Le savant ordre de bataille prescrit par Duguesclin ne fut point observé; dès le commencement de l'action, l'arrière-garde bretonne de Charles de Blois s'engagea dans la mêlée, tandis que le commandant de l'arrière-garde anglaise, se ménageant habilement, se portait partout où un corps commençait à plier. Cette adroite tactique décida du sort de la journée. Clisson, secondé par un mouvement de Jean Chandos, mit en déroute les auxiliaires français, quoiqu'un coup de pointe de hache lui eût crevé l'œil droit, et fit prisonniers les comtes de Joigny et d'Auxerre, qui commandaient cette troupe. Cependant, Duguesclin fait de redoutables efforts pour retenir la victoire qui lui échappe; blessé et tout couvert de sang, il inspire encore une terreur telle que les plus intrépides chevaliers n'osent affronter les coups de sa terrible hache d'armes. Déjà tous ses guerriers sont tombés autour de lui, et personne n'ose s'avancer pour le sommer de se rendre. Mais Jean Chandos arrive; il représente au héros breton l'inutilité de sa résistance, et Duguesclin consent enfin à céder à la fortune et à tendre sa vaillante épée au capitaine anglais. Quand ce formidable adversaire fut désarmé, tout le poids de la bataille retomba sur Charles de Blois, qui combattait avec la fureur du désespoir. C'est en vain que les plus braves chevaliers et écuyers de Bretagne se rallièrent autour de lui : « Là fut morte ou prise toute la fleur de la chevalerie qui tenait le parti de Blois : la bannière de monseigneur Charles fut conquise et jetée à terre, et lui-même occis avec un sien fils bâtard. » Un Anglais l'avait atteint, et, le saisissant par son bassinet, lui avait plongé son épée dans la gorge. Montfort ne tarda pas à accourir. A la vue du cadavre de son rival, le sang français se réveilla en lui, ou peut-être les instincts de la parenté : « *Ah! mon cousin*, s'écria-t-il, *par votre opiniâtreté vous avez été cause de beaucoup de maux en Bretagne : Dieu vous le pardonne! Je regrette bien que vous soyez venu à cette malefin... Monseigneur*, lui dit Chandos en l'arrachant à ce sanglant spectacle, *vous ne pouviez avoir votre cousin en vie et la duché tout ensemble. Remerciez Dieu et vos amis.* »

AURBACHER (Louis), littérateur et pédagogue allemand, né en Bavière en 1784, mort en 1847. Ses écrits les plus connus sont les suivants : *Aventures des sept Souabes* (1846); le *Manuel populaire; Feuilles d'école* (1829-1832); *Manuel du style allemand* (1822); *Essais dramatiques* (1826).

AURE s. f. (ô-re — du lat. *aura*, souffle, vent très-doux). Vent tiède et agréable du printemps. Vieux mot à regretter.

AURE s. m. (ô-re — du lat. *aura*, *souffle*). Myth. rom. Nom donné à des esprits aériens qui avaient quelques rapports avec les sylphes du moyen âge. ‖ Ce mot est le même que *aura*.

— Ornith. Espèce de vautour.

AURE (pays ou vallée d'), dans l'ancienne vicomté d'Armagnac; ch.-lieu Arréou, bourg de l'arrond. de Bagnères. Patrie du conventionnel Ferraud, qui fut assassiné dans l'enceinte même de la Convention, le 1er prairial an III. Cette vallée renferme de gras pâturages, encaissés en d'étroites gorges qui forment un ensemble des plus pittoresques.

AURE, petite rivière de France, affluent de l'Eure, passe à Verneuil et à Nonancourt.

AURE (comte d'), écrivain français, mort en 1863, ancien écuyer en chef de l'école de cavalerie de Saumur, occupait en dernier lieu des fonctions supérieures dans l'administration des haras. Il a laissé les ouvrages suivants : *Aperçu sur la situation des chevaux en France* (1826); *Projet relatif aux chevaux* (1829); *Traité d'équitation* (1834, in-4°, avec pl.; 3e édit., 1846); *De l'industrie chevaline* (1840); *Cours d'équitation* (1853, in-18; plus. édit.), ouvrage adopté par le ministère de la guerre pour l'instruction des corps de cavalerie.

AUREA ALEXANDRINA s. f. (ô-ré-a a-lèksan-dri-na — du lat. *aurea*, dorée, et du nom d'*Alexandre*, l'inventeur). Anc. pharm. Sorte d'antidote, d'opiat, auquel on attribuait de grandes vertus. Il se composait d'une faible partie d'or, et de près de soixante-dix substances plus ou moins opposées les unes aux autres.

AUREA REGIO, ou pays de l'or, nom donné par les anciens à la partie occidentale de l'Inde au delà du Gange; c'est aujourd'hui l'empire birman.

AUREA MEDIOCRITAS, mots lat. qui signifient *médiocrité dorée*.

Horace (Ode VII, liv. II) vante les avantages de la médiocrité, mais de celle qui se suffit à elle-même, c'est-à-dire de l'aisance.

L'anecdote suivante mérite d'être citée à côté de la charmante expression d'Horace.

La Révolution avait réduit Mme Helvétius, d'un état de fortune très-brillant, à une médiocrité dont elle savait faire la médiocrité dorée du poëte. Aussi n'avait-elle rien perdu de sa gaieté naturelle. « Vous ne savez pas, disait-elle un jour à Bonaparte (en se promenant avec lui dans le jardin qu'elle possédait à Auteuil), vous ne savez pas combien il reste de bonheur dans trois arpents de terre! »

L'*aurea mediocritas* d'Horace a été souvent commentée par nos poëtes :

Chéris plus qu'un trésor la *médiocrité;*
L'indigence humilie, et la grandeur enivre :
Loin du chaume et les cours la sagesse aime à vivre,
Et vit en sûreté. VANDERBOURG.

Si le bonheur nous est permis,
Il n'est point sous le chaume, il n'est point sur le trône;
Voulons-nous l'obtenir, amis?
La *médiocrité* le donne.

Je lisais un jour, dit Voltaire, avec un de mes amis d'un goût très-fin et d'un esprit supérieur, cette ode d'Horace, où sont ces beaux vers que tout homme de lettres sait par cœur : *Auream quisquis mediocritatem.* Voici, me dit-il, comment j'aurais voulu traduire ces vers :

Heureuse *médiocrité*,
Préside à mes désirs, préside à ma fortune;
Ecarte loin de moi l'affreuse pauvreté,
Et d'un sort trop brillant la splendeur importune.

Les allusions à l'*aurea mediocritas* d'Horace, se font presque toujours en latin, mais quelquefois aussi en français :

« Les habitants de Mériole n'ont pas ces doux loisirs dont les mélodieux pâtres de Virgile rendaient grâces aux dieux, ni cette *aurea mediocritas* chantée par son ami Horace. »
X. MARMIER.

« D'un obscur atelier d'artisan sont sortis Claude Lorrain, d'Alembert; de la misère du métier de pâtre sont sortis Giotto et Sixte-Quint, le grand pape. Mais on cite ces apparitions comme des faits exceptionnels. Pour se livrer à une étude sérieuse, il faut pouvoir y consacrer de longues heures de liberté, et que la fortune, ou tout au moins l'*aurea mediocritas*, soit devenue un des principaux auxiliaires du travail intellectuel. »
X. MARMIER.

« Tout a été dit sur la philosophie prêchée par Horace, et l'on sait que le poëte a célébré avec amour le bonheur de l'*aurea mediocritas*, l'insouciance du lendemain, le doux oubli procuré par le falerne ou le massique, les caprices de Lydie, de Glycère, de Pyrrha, de Barine, la timidité de Chloé, le sourire innocent de Lalagé. » HIPP. LUCAS.

« Il est vrai qu'à cette époque Landon venait de fonder les *Annales du musée*, et que Béranger fut un des collaborateurs de l'immense ouvrage. Mais c'était en quelque sorte un bien-être d'accident, une fortune d'occasion; ce n'était pas, nous ne dirons point cette *médiocrité dorée* du poëte, que son imitateur était loin d'espérer, mais même cette modeste ambition qu'Horace formulait ainsi : de quoi vivre, avec un peu de loisir. »
ALEX. DUMAS.

AUREA VALLIS, nom latin d'Airvault (Deux-Sèvres).

AUREC, petite ville du départ. de la Haute-Loire, arrond. d'Yssengeaux; pop. aggl. 709 hab. — pop. tot. 2,829 hab.

AURECAL s. m. (ô-re-kal — du lat. *aurum*, or, et du gr. *chalkos*, cuivre). Ancien nom du chrysocale.

AUREILLON s. m. (ô-rè-llon, *ll* mll.). Techn. Partie du métier à fabriquer les étoffes de soie, qui sert à tenir les ensuples sur lesquelles se plient les chaînes, et que l'on cloue aux pieds de derrière du métier.

AURÈLE (Marc-) V. Marc-Aurèle.

AURELIA, famille plébéienne de l'ancienne Rome, qui s'appelait originairement *Ausalia*, d'un mot sabin qui, d'après Festus, veut dire soleil, parce que C. Aurelius Cotta, s'étant fixé à Rome, on lui assigna une place pour y faire les sacrifices au Soleil, qui étaient usités dans sa maison. Son petit-fils fut nommé consul en 502; ses descendants se partagèrent en trois branches, les *Cotta*, les *Orestes*, et les *Scaurus.* Aurelia Orestilla, l'épouse de Catilina, était de cette maison. Aurelia, mère de Jules César en était également.

Le nom de cette *gens* romaine célèbre est, par son origine, proche parent du mot *aurore*, sur lequel nous donnons plus loin d'assez longs détails étymologiques. Nous demandons la permission d'étudier ici plus spécialement la série des formes congénères auxquelles se rattache ce nom propre. D'abord, nous commencerons par dire que ce nom se lie étroitement au mot *hêlios*, soleil, dont il diffère cependant assez sensiblement à première vue. Toutefois, qu'on se rassure, ce n'est pas là une affirmation *a priori*, reposant sur une hypothèse ingénieuse, mais le résultat rigoureusement exact de recherches inductives, dirigées suivant la méthode scientifique de l'école linguistique moderne. Faire l'histoire du mot *hêlios*, c'est donc faire celle du mot *aurelia.* Anciennement, c'est-à-dire il y a une trentaine d'années, — car Benfey et Pott partagent encore cette opinion dans leurs premiers ouvrages, — on croyait que *hêlios* était identique au mot latin *sol*, dont il a le sens; suivant cette théorie, l'esprit rude, que nous représentons par un *h* dans notre transcription, avait pour correspondant le *s* latin, comme dans beaucoup de cas analogues; la seconde consonne était commune; quant à la différence qu'on remarquait entre l'*ó* long du latin et l'*êta* du grec, elle embarrassait bien un peu, mais la science n'avait pas alors ses exigences d'aujourd'hui, et on se tirait de cette difficulté en invoquant un cas d'anomalie. Malheureusement, les faits observés de plus près ne permettent pas de laisser subsister cette théorie, assez séduisante au premier aspect; d'abord, la correspondance de l'*ó* et de *êta* est, dans ce cas, singulièrement suspecte. Maintenant, objection plus grave, l'authenticité de l'esprit rude de *hêlios*, qu'on regarde comme représentant le *s* de *sol*, est très-problématique; on peut même dire qu'elle est controuvée, car les plus anciennes formes grecques connues nous montrent *êlios* sans esprit rude. Il faut donc conclure de là que l'esprit rude n'est pas primitif, organique, mais qu'il est le résultat d'une intrusion, d'une greffe artificielle, que, du reste, le grec a fait subir à plusieurs de ses mots, et contre laquelle l'étymologiste doit se tenir en garde. Ainsi, dans Homère, on rencontre une seule fois *hêlios* avec un esprit rude. D'un autre côté, dans le composé *apêliôtês*, le vent d'est, nous ne voyons pas trace d'une aspiration initiale, qui se serait assurément affirmée au contact du *pi* de la préposition *ap-o*, et qui, de même qu'un réactif acide fait tourner au rouge le papier de tournesol, aurait inévitablement déterminé un virement caractéristique; l'aspiration du *pi* en *phi*, comme dans les mots *aph-iêmi*, pour *ap* (o)-*hiêmi*, *aphêlix* pour *ap* (o)-*hêlix*, etc. Donc, le mot *sol* a une tout autre origine que *hêlios;* nous verrons plus tard qu'il est de la famille du sanscrit *sûrya*, soleil; *soar*, ciel; du zend *hoaré*, même sens. Mais quelle est donc alors la filiation de *hêlios?* Il n'est assurément pas le résultat d'une génération spontanée; l'intervention de l'hétérogénie en linguistique, si elle a jamais eu lieu, n'a pu agir que sur les éléments tout à fait embryonnaires du langage, sur les espèces les moins compliquées, les plus inférieures, et produire l'onomatopée; or, *hêlios* est un mot trop supérieurement constitué pour être classé dans ces embranchements infimes. Cherchons par analogies prochaines un point de départ. Hésychius nous apprend que les Crétois appelaient le soleil *abelios;* en dorien, le *bêta* médial est tombé, et il est resté *aelios*, d'où l'on peut inférer une forme *auelios*. Cette série de mots servant à désigner l'aurore, on doit y rattacher *auôs*, qu'on trouve dans Homère avec cette signification, à côté de *êôs;* enfin, dans le dorien, nous constatons l'existence d'une autre forme, *abôr*. Ces trois formes qui, originairement, avaient l'esprit doux, ont postérieurement reçu l'esprit rude. La forme primitive semble avoir été *auselios;* le *sigma* est tombé, comme dans *auôs* pour *ausôs* (en sanscrit *ushas*, aurore); *auôs*, à son tour, dévocalisant son *upsilon*, et le transformant en une consonne labiale, est devenu *abôs* et *abôr*. Le *sigma* tombé dans *auselios*, il restait *auelios*, qui, par l'intermédiaire d'*avelios*, explique parfaitement la forme *abelios*. Le *b*, à son tour, est mort comme le *sigma*, et a fini par tomber; *abelios* est alors devenu *aelios*, et, par voie de contraction normale, *êlios* (intermédiaire *éélios*); ajoutez maintenant l'esprit rude réglementaire, et vous avez exactement *hêlios*. Disons enfin que le tout dérive en droite ligne de la racine sanscrite *vas*, dont la forme secondaire est *ush*.

Revenons maintenant à notre mot *aurelia*, dont nous semblons nous être considérablement éloigné. En faisant l'histoire du mot *hêlios*, nous avons rencontré une forme primitive *auselios*, qui nous semble correspondre exactement au latin *aurelius*, car on sait qu'il est de règle en latin que *s* entre deux voyelles se change en *r*. (V. le mot Aurore.) *Aurelius* voudrait donc dire *du soleil*, *qui appartient au soleil.* Cette explication a le mérite d'être parfaitement d'accord avec les traditions historiques, car Festus nous apprend que la *gens Aurelia*, venue probablement d'Etrurie, avait à Rome le privilége de desservir les sacrifices offerts au Soleil, les sacrifices *auréliens*. Festus ajoute même : *A sole dictam putant*, on pense que son nom est tiré de celui du soleil. *Aurelius* suppose, dans les dialectes latins, une forme intermédiaire, *ausel*, mitoyenne entre *auselios* et *aurelius;* elle s'y retrouve, en effet, car nous savons positivement que, chez les Etrusques, l'aurore était appelée *ausel.* Ensuite, autre coïncidence, sur les miroirs étrusques, le nom du soleil est *usil*, probablement une forme sabine. Ainsi, nous n'avions donc pas tort de dire au commencement de cet article que *aurelia* était proche parent de *hêlios*, qui n'avait pas lui-même le moindre rapport avec le latin *sol*.

Aurélia, ou le Rêve et la Vie, ouvrage posthume de Gérard de Nerval, publié en 1855. Cette histoire, à laquelle l'auteur attachait une grande importance, est une narration étrange qui fut interrompue par sa mort. On a prétendu que ce dernier travail n'était que la lutte suprême de la folie et de la raison, ou la folie se racontant, s'analysant elle-même, hypothèse tout au moins indiscrète et même inconvenante à l'égard du malheur. Cette folie, il est vrai, ou plutôt ce désespoir, fait invasion dans la seconde partie de l'ouvrage, mais seulement vers la fin; quant à la première, elle est établie sur un plan mûrement conçu et rentre dans une méthode parfaitement littéraire. Th. Gautier disait à l'auteur, son ami, que cette première partie était une des plus belles choses qu'il eût écrites. Cette œuvre remarquable, d'un charmant esprit et d'un noble cœur, qui a trahi dans ce livre le mystère de sa vie et le secret fatal de son intelligence, a été le sujet d'une étude de M. Ch. Asselineau, et cette étude est si consciencieuse, qu'on nous saura gré de la résumer ici comme un hommage rendu à la mémoire d'un écrivain de cœur et de talent.

« *Aurélia* n'était, dans l'esprit de son auteur, ni une conception récente, ni un caprice accidentel. C'est un centre autour duquel tournaient depuis longtemps ses pensées, et auquel l'amenaient graduellement ses derniers ouvrages. Ce résultat était la combinaison du naturel et du surnaturel dans la vie humaine. Au lieu d'appeler à lui le prestige de la légende et la mise en scène de l'histoire universelle, comme le fit Gœthe dans *Faust*, Gérard, plus modestement, mais plus courageusement, se plaça en pleine civilisation moderne, en plein monde contemporain. Un homme envahi par la passion exaltée, implacable, de l'amour malheureux, après avoir essayé, pour s'en guérir, de la diversion des voyages et des distractions des plaisirs, perd tout à coup celle qu'il aime. Au milieu de l'accablement de cette perte, ruine de ses derniers espoirs et de ses dernières illusions, il se rappelle certains signes, certains accidents dont l'analogie le frappe, et qu'il aurait dû, pense-t-il, considérer comme autant de présages ou d'avertissements qui le pressaient d'aller revoir une dernière fois celle qu'il a perdue. Ces rencontres singulières, ces ressemblances lointaines, cette intervention, enfin tout ce que l'on trouve dans cette œuvre incohérente forme autant de pressentiments significatifs, de préoccupations opiniâtres qui s'emparent de l'âme de cet homme désespéré. L'existence naturelle se double pour lui d'une existence collatérale, d'une vie mystérieuse, où dominent l'incertitude et l'angoisse. L'esprit ajoute aux tourments de la sensibilité un trouble de facultés, un défaut d'équilibre, rompu par l'amour des sciences occultes ou mystiques. Alors l'inquiétude devient systématique; le hasard, l'accident, le relatif, se coordonnent et s'érigent en doctrine, en syllogisme, dans cette intelligence qui doit être le médecin du cœur. Cet homme — *homo duplex* — est un champ où s'agitent les craintes, les désirs, les confusions. Par là, le livre de Gérard grandit. Il devient quelque chose comme une épopée de l'illuminisme, et l'idée mère qui s'en dégage, c'est le duel du pressentiment et de la volonté... Pendant toute la première partie, on suit, à travers le parallélisme du naturel et du surnaturel, la marche fatale et ascendante de la possession. Toutefois, l'art et la clarté avec lesquels cette œuvre est écrite prouvent que l'auteur y était parfaitement maître de sa pensée. Le désespoir y éclate à la fin, lorsque le héros croit avoir perdu tout espoir de se réunir à celle qu'il pleure. »

On sait que le pauvre Gérard aimait follement une femme indigne de lui, une femme dont le positivisme égalait son illuminisme. Cette femme était morte, et Desgrieux revoyait Manon sous la forme d'une étoile qui avait retrouvé sa virginité en remontant au firmament; de là ses illuminations, ses extases et ses poétiques folies.

La seconde partie d'*Aurélia* est inférieure à la première sous plus d'un rapport; d'ailleurs, elle est inachevée. La critique littéraire y conserve encore quelques droits, mais elle transmet sa pénible tâche, l'analyse d'un phénomène intellectuel, au diagnostic des médecins psychologues, tels que Cabanis et Bichat.

AURELIACUM, nom latin d'Aurillac.

AURELIANI, peuple de l'ancienne Gaule, dans la Lyonnaise 4e, avait pour capitale Genabum, nommé ensuite *Aurelianum*, aujourd'hui Orléans. Le territoire des Aureliani correspondait à peu près à l'ancienne province de l'Orléanais.

Aureliano in Palmira, opéra de Rossini, composé en 1814, à Milan. Cet ouvrage n'eut pas de succès, et on n'en a conservé dans la forme originale que le duetto *Mille sospiri.* Mais les principaux motifs ont eu une destinée plus brillante. La mélodie du premier chœur, *Sposa del grande Osiride*, est devenue la délicieuse cavatine d'Almaviva, dans le *Barbier : Ecco ridente in cielo.* L'ouverture d'*Aureliano* était, à juste titre, considérée par son auteur comme une production digne de survivre à cet ouvrage. Il en fit d'abord l'introduction de la partition d'*Elisabetta regina d'Inghilterra*, jouée en 1815. Comme cet opéra eut à peu près le sort du précédent, Rossini persista heureusement à imposer au public cette symphonie admirable, qui, en 1816, devint et resta l'immortelle ouverture du *Barbier de Séville.*

AURÉLIE s. f. (ô-ré-lî — du lat. *aurum*, or). Entom. Nymphe des papilions de jour, ainsi nommée à cause de la couleur dorée de quelques-unes. Vieux. On dit aujourd'hui chrysalide. ‖ Espèce d'aranéide.

— Zooph. Genre de méduses ayant pour type la méduse auriculaire.

— Bot. Genre de synanthérées, de la tribu des astérées.

AURÉLIEN (*Lucius Domitius Aurelianus*), empereur romain, né près de Sirmium, en Illyrie, vers l'an 212, d'une famille de paysans, s'enrôla comme simple soldat, passa par tous les grades de la milice romaine, et fut élevé au consulat en 258. En 270, à la mort de l'empereur Claude II, qui l'avait adopté, le peuple et l'armée, d'un commun accord, ratifièrent ce choix en lui décernant l'empire. Il vainquit les Goths, les Vandales, les Sarmates et les Marcomans, battit et fit prisonnière la fameuse Zénobie, reine de Palmyre, et l'attacha à son char de triomphe, ainsi que Tetricus, qui avait tenté de prendre la pourpre dans les Gaules. Tranquille et respecté au dehors, Aurélien s'appliqua à régler désormais les affaires intérieures de l'empire : il embellit Rome, diminua les impôts et fit de sages lois somptuaires. Il était en marche contre les Perses, lorsque Mnesthée, l'un de ses affranchis, l'assassina pour n'avoir pas à lui rendre compte des concussions dont il était accusé (275). Ce prince avait de grands talents politiques et militaires, mais on lui a reproché une sévérité qui dégénérait souvent en cruauté. On disait de lui qu'il était bon médecin, mais qu'il tirait un peu trop de sang. Sur la fin de son règne, il rendit contre les chrétiens des édits terribles, mais il mourut avant leur publication. Aurélien était d'une force égale à son courage : les historiens rapportent que, dans ses différentes batailles, il tua de sa main plus de 950 ennemis. Il est le premier empereur qui ait ceint son front du diadème.

AURÉLIEN, moine de Réomé ou Moutier Saint-Jean, dans le diocèse de Langres, vivait au milieu du IXe siècle. Il a écrit un traité de plain-chant qui a été inséré dans la collection de l'abbé Gerbert (*Scriptores ecclesiastici de musica*), et qui offre quelque intérêt comme renfermant des documents sur l'histoire de l'art.

AURÉLIEN, IENNE adj. (ô-ré-li-ain, i-è-ne — de *Aurélien*, n. pr.). Antiq. rom. Qui appartient, qui est propre à Aurélien, qui a été fait par ce prince : *Voie* aurélienne.

— s. m. Monnaie romaine d'or frappée par ordre et au nom de l'empereur Aurélien.

AURÉLIÈRE s. f. (ô-ré-li-è-re — du lat. *auris*, oreille). Entom. Un des noms du perce-oreille ou forficule.

AURELIO (Jean-Muzio), poëte latin moderne, nommé aussi *Mutius Aurelius*, né à Mantoue, vivait dans le XVIe siècle. Léon X le nomma gouverneur de Mondolfo. Il se rendit tellement odieux par sa tyrannie, qu'il fut précipité au fond d'un puits avec sa mule. On connaît de lui un *Hymne à saint Jean-Baptiste* et une *Elégie* adressée à Léon X, dont Jules-César Scaliger fait le plus grand éloge. On a dit de lui qu'il s'était proposé Catulle pour modèle, aux obscénités près. Il serait, d'ailleurs, assez difficile d'imaginer qu'il en eût pu introduire dans les pièces dont il est parlé ci-dessus.

AURELIO (Louis), historien italien, né à Pérouse, mort à Rome en 1637. Il entra dans la compagnie de Jésus et devint chanoine de Saint-Jean de Latran. Ses principaux ouvrages sont les suivants : *Ristretto delle storie del mondo di Orazio Torsellino, gesuita, col supplemento di Lud. Aurelio, traduttore dell' opera; Della ribellione de' Boemi contra Matthia e Ferdinando, imperatore, Istoria;* enfin, un *Abrégé* des annales de Baronius, qui a été traduit en français.

AURELIUS VICTOR (Sextus), historien latin, né en Afrique, vivait sous Julien l'Apostat et ses successeurs. Son mérite le fit monter aux plus hautes dignités : il fut successivement gouverneur de la seconde Pannonie, préfet de Rome; enfin, consul sous Valentinien, en 373. On a sous son nom différents abrégés historiques : *De viris illustribus Romæ; De Cæsaribus historia; De vita et moribus imperatorum; Origo gentis romanæ.* De tous ces ouvrages, on regarde le *De Cæsaribus historia* comme le seul qui puisse lui être attribué avec une entière certitude. Il contient les biographies succinctes des empereurs, depuis Auguste jusqu'à Constance. Ces abrégés ont été traduits en français dans la collection Panckoucke, deuxième série.

AURELIUS (Cornélius), historien hollandais, né à Gouda, vivait à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, fut chanoine à Hemsdonk et précepteur d'Erasme. Parmi ses ouvrages, on distingue deux traités qui ont été réunis sous ce titre : *De situ et laudibus Bataviæ.*

AURELIUS COTTA (Caïus). V. Cotta.

AURENGABAD, ville de l'Indoustan anglais, dans le royaume de Nizam, ch.-lieu de la province de son nom; 20,000 hab.; bâtie par Aureng-Zeyb, qui en faisait sa résidence favorite, et qui y mourut en 1707. Le vaste palais d'Aureng-Zeyb, aujourd'hui en ruines, le mausolée élevé par ce prince à l'une de ses femmes, et un immense bazar qui a plus de deux milles de long, en sont les édifices les plus remarquables. La province de ce nom, actuellement aux Anglais, avait 6,000,000 d'hab.

AURENG-ZEYB, empereur du Mogol, et l'un des plus grands princes musulmans de l'Indoustan, né en 1619. Il se fraya le chemin du trône par l'assassinat de ses trois frères et l'emprisonnement de son père, et se fit couronner à Delhy en 1659. N'ayant plus à combattre les prétentions de ses concurrents, il consacra tous ses soins à l'administration de ses Etats, qu'il agrandit par la conquête des royaumes du Dékan, de Visapour et de Golconde. Il protégea les sciences, les lettres et les arts; fonda des bibliothèques publiques, des colléges et des universités, et régularisa l'administration de la justice. D'un fanatisme outré, il persécuta les Indous pour les forcer à renoncer à leur religion, bannit de ses Etats les bouffons, les danseurs, les musiciens et les bayadères, et imposa à ses sujets l'austérité de mœurs et l'intolérance religieuse, qui étaient dans ses habitudes de vie comme dans les calculs de sa politique. Sous son règne, la prospérité de l'empire mogol atteignit son apogée. Mais la décadence commença à sa mort même (1707), et les guerres civiles, qu'il avait eu tant de peine à étouffer entre ses fils, se rallumèrent de nouveau et eurent pour résultat le démembrement de l'empire et l'accroissement de la puissance anglaise. Ce prince était contemporain de Louis XIV, et il y a entre les deux règnes plus d'un point de ressemblance. Il unissait à la fois au plus haut degré de grands talents politiques et militaires à une profonde hypocrisie, à de vastes conceptions et à ce caractère sanguinaire qui est commun à presque tous les princes musulmans. Dans une de ses campagnes, ses soldats ayant détourné un ruisseau qui alimentait un moulin, seule ressource d'un pauvre homme et de sa famille, il ordonna qu'on rendît au ruisseau son ancien cours et envoya cinq roupies d'or au meunier, en le priant de lui pardonner le tort qu'on lui avait fait sans qu'il en fût instruit. Son long règne est rempli d'une foule de contradictions de cette nature.

AURÉOLAIRE adj. (ô-ré-o-lé-re — rad. *auréole*). Qui ressemble à une auréole.

AURÉOLE s. f. (ô-ré-o-le — du lat. *aureola*, de couleur d'or). Cercle lumineux dont les peintres entourent souvent la tête de Jésus-Christ, de la Vierge, des saints et quelquefois même des objets du culte, auxquels s'attache une idée symbolique : *Aux yeux de l'artiste, une idée vaut mieux qu'un miracle, l'intelligence illuminant l'œil est préférable à l'*auréole *entourant la tête.* (Th. Gaut.) ‖ Cercle par lequel les sculpteurs cherchent quelquefois à imiter ou à indiquer l'auréole lumineuse des peintres.

— Par anal. Cercle ou encadrement lumineux en général : *Les rayons du soleil, qui se jouaient dans les pampres de la treille, caressaient les deux poëtes en les enveloppant de sa lumière comme d'une* auréole. (Balz.) *De son doigt levé, il lui montra l'*auréole *bleue que les nuages dessinaient en laissant un espace clair au-dessus de leurs têtes.* (Balz.) *Autour de son front, des étoiles de diamants formaient une tremblante* auréole. (Alex. Dum.) *La lune ajoute je ne sais quelle* auréole *à la majesté des vieux édifices.* (V. Hugo.)

Son front brillait d'une sainte *auréole.*
VOLTAIRE.

— Par ext. Sorte d'enveloppe lumineuse et mystique qui entoure tout un saint personnage, et dont le champ est souvent orné d'étoiles et de rayons d'or.

— Particul. Joyaux proposés pour prix de quelque lutte et accordés pour récompense au vainqueur. Vieux.

— Fig. Eclat particulier de la gloire des saints de chaque catégorie : *L'*auréole *des martyrs. L'*auréole *des vierges.* ‖ Eclat, splendeur morale, prestige : *Les vertus ont une* auréole *aussi puissante que celle de l'enfance innocente.* (Balz.) *Il revint plus jeune que quand il était parti, car la richesse et le bonheur répandent une* auréole *autour de leurs favoris.* (Balz.) *Ainsi la princesse avait, aux yeux de Barthez, un grand charme; elle était entourée d'une* auréole *de poésie.* (Balz.) *Le bonheur, s'il n'est pas la vertu même, en compose au moins l'*auréole. (De Gérando.) *Cette science profonde qu'il avait acquise avait reflété sur tout son visage une* auréole *d'intelligente curiosité.* (Alex. Dum.) *Une majesté sublime entoura son front d'une invisible* auréole. (G. Sand.)

De l'*auréole* environné,
Vous dictez un code à la terre. DORAT.

O palais, sois béni, sois bénie, ô ruine!
Qu'une auguste *auréole* à jamais t'illumine!
V. HUGO.

Qui peut me dire où luit son *auréole?*
De son exil Dieu l'a-t-il appelé? BÉRANGER.

— Astr. Espace lumineux que l'on remarque autour de la lune dans les éclipses totales de soleil, et qui constitue un problème des plus difficiles, si l'on admet, avec la plupart des astronomes, que notre satellite est complétement dépourvu d'atmosphère : *On ignore si l'*auréole *des éclipses appartient au soleil ou à la lune.*

— Phys. *Auréole accidentelle*, Cercle coloré qui entoure les objets sur lesquels on fixe la vue, et qui est opposé, par la lumière ou la couleur, aux objets qu'il entoure, c'est-à-dire lumineux si l'objet est obscur, obscur dans le cas contraire, bleu si l'objet est orangé, etc.

— Anat. Cercle coloré qui entoure certaines éminences naturelles ou morbides, comme le bout des seins, la plupart des boutons qui surviennent à la peau, etc. Inus., on dit *aréole*. V. ce mot.

— Métrol. Ancienne petite monnaie d'or.

— **Epithètes.** Douce, brillante, éclatante, magnifique, riche, splendide, poétique, vénérée, sainte, sacrée, céleste, divine, passagère, éphémère, fausse, trompeuse, mensongère, ternie, éteinte.

AURÉOLE s. m. (ô-ré-o-le). Ornith. Genre d'oiseaux. Syn. de *Jacamar.* ‖ Espèce de bruant de la Sibérie et du Kamtschatka, qui vit en troupes dans les bois de saules et de peupliers.

AURÉOLE (Manius Acilius), un des concurrents éphémères qui se disputèrent l'empire romain, né vers le commencement du IIIe siècle de notre ère, était Dace d'origine. D'abord berger, il s'enrôla dans la milice, devint général de l'empire sous Valérien, et se fit proclamer empereur sous Gallien (267). Claude II, successeur de celui-ci, livra bataille à Auréole devant Milan, le vainquit et le fit prisonnier. Il voulait lui laisser la vie, mais les soldats le massacrèrent (268).

AURÉOLÉ, ÉE (ô-ré-o-lé) part. pass. du v. Auréoler : *Saint* auréolé.

— Blas. Se dit des anges, des vierges et de l'agneau pascal, quand l'auréole qui ceint leur tête est d'un autre émail que le corps.

AURÉOLÉ, ÉE adj. (ô-ré-o-lé — rad. *auréole*). Ornith. Qui ressemble à l'auréole. ‖ s. m. pl. Famille d'oiseaux, fondée sur le genre *auréole.*

AURÉOLER v. a. ou tr. (ô-ré-o-lé — rad. *auréole*). Néol. Entourer d'une auréole : Auréoler *un saint.*

— Fig. Glorifier, exalter : *Si on en croyait les épitaphes qui* auréolent *la mémoire des défunts, chaque mort serait une perle de perfection.* (Mme C. Bachi.)

S'auréoler, v. pr. Se cercler, s'entourer d'une aréole ou auréole : *Son sommeil n'était plus égal et paisible; ses yeux* s'auréolaient *de tons bistrés.* (Nadar.)

AURERAS s. m. (ô-re-ra). Pêch. Nom donné en Provence aux mailles du filet connu sous le nom d'*aissaugue.*

AURES HABENT ET NON AUDIENT, ils ont des oreilles et n'entendent point; paroles tirées du psaume *In exitu Israël de Ægypto...* Se dit, dans l'application, de ceux chez lesquels les préventions, l'imprudence, les passions, etc., étouffent la voix de la raison. S'emploie le plus souvent d'une manière plaisante, excepté dans l'éloquence sacrée, où l'application est toujours littérale et par conséquent sérieuse.

AURÈS (Monts), chaîne de montagnes de l'Algérie, dans la partie méridionale de la province de Constantine; cette chaîne, ramification détachée de l'Atlas, composée, dans sa partie centrale, de grès à grains fins et de calcaires, comprend, dans la région qui traverse la route de Constantine à Biskra, des assises alternantes de marnes, d'argiles et de calcaires.

AUREUS s. m. (ô-ré-uss — lat. *aureus*, sous-ent. *nummus*, écu d'or). Métrol. anc. Monnaie d'or romaine dont le poids a varié de 1 à 5 scrupules, et la valeur de 4 fr. 10 à 20 fr. 50. Il s'appela, sous Constantin, *solidus aureus*.

AUREUX adj. m. (ô-reu — du lat. *aurum*, or). Chim. Se dit du premier degré des oxydes de l'or, et des sels dont il fait la base.

AUREVILLY (Barbey d'). V. Barbey d'Aurevilly.

AURIA (Vincent), poëte et antiquaire, né à Palerme en 1625, mort en 1710. Il était chancelier du royaume de Sicile. Ses ouvrages sont nombreux. On ne citera ici que ceux qui sont encore recherchés : *Dell' origine ed antichità di Cefalu, città di Sicilia, notizie historiche;* la *Giostra, discorso historico*, dissertation sur l'origine des tournois; *Istoria cronologica de' vicere di Sicilia dell' anno* 1409; la *Sicilia inventrice*, où il attribue à ses compatriotes une foule d'inventions que d'autres nations pourraient à bon droit réclamer; des poésies, etc.

AURIAC (Bernard d'), surnommé le Maitre de Béziers. Troubadour du XIIIe siècle, mort vers 1285. Il reste de lui quatre pièces : un éloge de Guill. Fabre de Narbonne; une chanson galante; une hymne à la Vierge (citée en entier par Raynouard); enfin un curieux *sirvente*, où il menace le roi d'Aragon de la prochaine invasion de ses Etats par le roi de France.

AURIAC (Philippe-Eugène-Jean-Marie d') et non *Dauriac*, littérateur français, né à Toulouse, le 17 octobre 1815. Il vint jeune à Paris, fit ses études au collége Bourbon, et entra ensuite à l'Ecole des jeunes élèves de langues orientales vivantes, annexée au collége Louis-le-Grand. A vingt ans, il s'engagea dans l'artillerie; mais bientôt fatigué de la discipline militaire, il se remit à l'étude de la langue arabe et de la langue persane, en suivant les cours spéciaux, et entra à la Bibliothèque royale comme surnuméraire en mai 1838; admis en qualité d'employé en 1840, M. d'Auriac, depuis cette époque, rend chaque jour d'importants services aux savants et aux littérateurs qui s'adressent à lui dans leurs recherches. Nourri dans le sérail, il en connaît tous les détours, nous voulons dire toutes les richesses, et son expérience est toujours au service des jeunes explorateurs qui vont quotidiennement à la recherche de ces sources du Nil, non encore *cataloguées*.

Dès 1839, il entra dans la presse comme rédacteur du *Capitole*, journal politique napoléonien, qui cessa de paraître vers la fin de 1840, après la tentative de Boulogne; puis il collabora à la *Revue générale biographique, politique et littéraire*, à la *Mosaïque du Midi*, à la *Revue hebdomadaire*, dont il fut le directeur-gérant, lorsqu'elle devint, en 1848, *Revue littéraire;* mais il ne tarda pas à la quitter pour s'attacher à la rédaction du *Siècle*, journal dans lequel il a publié sans interruption, depuis 1851, des éphémérides historiques, remarquables surtout par la concision et la clarté du style, et où il est chargé particulièrement des articles concernant l'histoire et l'archéologie. M. d'Auriac, qui avait fondé autrefois, avec plusieurs jeunes littérateurs, la *Revue de la Province et de Paris*, est aujourd'hui un des plus assidus collaborateurs de la *Revue des provinces*, de M. Edouard Fournier.

C'est dans cette revue qu'il publia une lettre à Rachel, qui eut alors un certain retentissement, et que tous les journaux reproduisirent. Il y développait cette pensée de La Rochefoucauld : Les grands noms abaissent au lieu de les élever ceux qui ne savent pas les soutenir. « Ne pas monter, c'est déchoir, disait-il à la grande tragédienne. Dirigez votre talent sans vous laisser entraîner par lui. Travaillez et songez qu'il ne vous suffit pas de vous égaler, qu'il faut vous surpasser. » Cette lettre, écrite par un jeune homme de vingt-quatre ans, M. d'Auriac la signerait aujourd'hui, qu'il en a cinquante; c'est peut-être le morceau le plus achevé qui soit sorti de sa plume. Enfin il a prêté le concours de son talent aux *Français peints par eux-mêmes*, et écrit, pour les *Eglises de Paris*, l'histoire de la Sainte-Chapelle.

Outre une foule d'articles répandus dans un grand nombre de recueils édités à Paris ou dans les départements, on doit à M. d'Auriac les ouvrages suivants, qui se distinguent surtout par leur érudition : *D'Artagnan, capitaine-lieutenant des mousquetaires; sa vie aventureuse, ses duels; ses rapports avec Athos, Aramis et Porthos; ses amours, ses intrigues et ses missions politiques; ses combats, sa mort*, Paris, Baudry, 1847, 2 vol. in-18, mémoires primitifs du héros de M. Alexandre Dumas. *D'Artagnan le mousquetaire*, édition illustrée, Paris, Maresq et Ce, 1854, grand in-8° à 2 col. *Document inédit du XIIe siècle, émané d'un évêque d'Angoulême, légat du saint-siége, et relatif au diocèse d'Alby*, 1850, in-8°. *Recherches sur l'ancienne cathédrale d'Alby; son origine, sa position, son nom. Preuves de l'existence de deux églises dédiées à sainte Cécile, dans l'Albigeois, au Xe siècle*, Paris, 1851, in-8°. *Rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes sur quelques documents relatifs à l'histoire de l'ancien évêché